XI

RESOLUTION ADOPTEE SUR LES RAPPORTS DE LA DEUXIEME COMMISSION, DE LA TROISIEME COMMISSION, DE LA COMMISSION MIXTE DES DEUXIEME ET TROISIEME COMMISSIONS ET DE LA CINQUIEME COMMISSION

312 (IV). Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale

Prend acte du rapport[1] du Conseil économique et social.

272ème séance plénière,
le 7 décembre 1949.

[1] Voir les *Documents officiels de la quatrième session de l'Assemblée générale,* supplément No 3.